

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **6 juin 2011**

Décision n° **B-2011-2380**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : lundi 30 mai 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 7 juin 2011

Présents : MM. Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, David G..

Absents excusés : M. Collomb, Mme Elmalan, MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Charrier (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Sécheresse), Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Passi (pouvoir à M. Claisse), Mmes Dognin-Sauze, Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), MM. Blein, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Barge, Brachet, Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 6 juin 2011**Décision n° B-2011-2380**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 mai 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

Une convention cadre relative à la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la commune de Pierre Bénite a été approuvée par le conseil de Communauté du 11 février 2008 pour la période 2008-2009, prorogée jusqu'à 2014, avec les partenaires suivants : la commune de Pierre Bénite, l'Etat, la Région Rhône-Alpes et les bailleurs sociaux du territoire (OPH du Rhône, SOLLAR, ADOMA).

Une convention de participation financière annuelle prévoit les actions à mener dans le cadre de la GSUP et le montant de la subvention accordée.

La programmation des actions pour l'année 2011 répond aux objectifs suivants :

- le maintien de la qualité du service rendu aux habitants des résidences de l'OPH du Rhône par un entretien renforcé des parties communes et des espaces extérieurs,
- l'amélioration du cadre de vie des résidents du foyer ADOMA "Les Amandiers" par l'entretien renforcé des espaces résidentiels et la prévention des troubles de la vie collective.

Le coût global des actions définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2011 est estimé à 124 000 € TTC avec un engagement financier de la Communauté urbaine de 39 000 €.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2011 détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires est annexé au présent dossier ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - la programmation de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) concernant la commune de Pierre Bénite pour l'année 2011,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 000 €, soit :

- 5 500 € au profit de l'ADOMA,
- 33 500 € au profit de l'OPH du Rhône,

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, l'OPH du Rhône et ADOMA.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et suivants - comptes 657 370 et 657 480 - fonction 824 - opération 1969.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 7 juin 2011.